



Diplome d ingénieur batiment

Par **dudule**, le **18/07/2009** à **11:15**

Bonjour,rna QUI DENONCE UN INGENIEUR CONSEILS EN BATIMENT QUI EXERCE AVEC
DES VALEURS CNAM FASCILEES; AUCUN TITRE D'ou tarif excessif.
Qu'encontre t il ????

Par **Patricia**, le **19/07/2009** à **13:31**

Bonjour,
Un tarif excessif n'enlève en rien ses compétences.
Comment pouvez-vous certifier qu'il ne possède aucun titre (diplôme) ?
"DES VALEURS CNAM FASCILEES"
C'est quoi cette abréviation ou ce sigle : CNAM ???
Et FASCILEES ??? Ce mot n'est pas dans mon dictionnaire...

Par **Tisuisse**, le **09/08/2009** à **16:56**

Bonjour,
Patricia :
Le CNAM est le Conservatoire National des Arts et Métiers, une grande école dont le siège est à Paris 3". Je suis, moi-même, issu de cette école.
Quand au fait que ses diplômes existes ou non, ce n'est pas le problème de dudule ainsi que les tarifs pratiqués.